



**ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE**

**AUCUN REcul !**

**Ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !**

## mon info **prof de lycée pro**

Elise DINNAT responsable VOIE PRO  
974@se-uns.org  
Tel : 06.92.63.36.91

**N° 7 Juillet 2023** - Tous nos flashs sont visibles  
sur le site académique du SE UNSA [ici](#)

### Les correspondants – qui fait quoi ?

Nous avons besoin de relais dans les établissements :

- Pour faire l'affichage SE UNSA
- Pour monter une liste au CA
- Pour les réunions d'informations (seul, à plusieurs, ou juste pour signaler la réunion et on s'occupe de tout !)
- Pour transmettre nos coordonnées aux collègues

Certains sont déjà dans cette mission depuis longtemmmmmmps (merci, merci merci !!), d'autres ont changé d'établissement (pensez à nous le signaler !) et si des collègues veulent se positionner, pas de souci, faites-nous le savoir ([974@se-uns.org](mailto:974@se-uns.org)). A la rentrée, 1 journée sera bloquée le 1<sup>er</sup> septembre dans l'ouest pour la distribution des kits de rentrée (avec des goodies surprise !). Inscrivez vous en cliquant sur le lien (cela vous donne droit à une journée d'absence pour formation syndicale). **ATTENTION** : offre réservée aux CORRESPONDANTS uniquement. (pour tous les autres, pas d'inquiétude, on vous a préparé un plan de formations aux petits oignons !) N'oubliez pas de déposer votre autorisation AVANT la sortie car il faut 1 mois de délais !

Je m'inscris pour récupérer mon KIT CORRESPONDANT

### La réforme de la voie PRO : il en reste quoi pour la rentrée ?

Pour l'instant, 2 textes sont parus au BO du 25 mai :

- Celui de la 5eme « découverte des métiers »
- Celui du bureau des entreprises (voir le précédent flash)

**En préparation :**

- **L'arrêté sur la gratification**
  - Elle sera journalière
  - Elle concernera TOUS les élèves des LP (y compris les mentions complémentaires qui vont changer de nom : certificat professionnel)
  - Elle ne prendra en compte que l'assiduité lors des PFMP
  - Tous les actes seront à remonter par les gestionnaires mais c'est l'Agence du Service Public qui procèdera au paiement – mise en place d'un nouveau logiciel -
- **L'augmentation des PFMP**
  - Elle devrait être mise en place en 2025

## Le pacte

Ca y est, il est là et bien là !! Ce nouveau dispositif qui augmente les missions des enseignants est injuste, injustifié, mensonger et mal ficelé ! (oui je sais ce slogan vous en rappelle un autre et c'est normaaaaaaal).

- **Injuste** : les missions supplémentaires vont ENCORE pénaliser les femmes, comme si elles n'avaient pas assez de choses à gérer – certains auront 1 mission, d'autres 6, d'autres 3, aucun critère d'attribution, on est dans le VRAI clientélisme
- **Injustifié** : il ne tient pas compte de toutes les alarmes de l'OCDE, du baromètre des métiers de l'UNSA, des études de pédagogues, qui disent tous, que l'horaire réel travaillé des enseignants est de 43 H/semaine ! Continuez à charger la mule, elle croule déjà sous les injonctions des uns et des autres. Aucune heure de concertation, de préparation, mais toujours du travail en plus.
- **Mensonger** : nous présenter ce dispositif comme une revalorisation, il fallait oser et bien ils l'ont fait ! On est dans le *travailler plus pour gagner plus*. Arrêtons de nous faire prendre des vessies pour des lanternes !
- **Mal ficelé** : on a l'habitude de ce mode d'annonces – l'URGENCE !! tout est fait à là va vite, sans réflexion, sans évaluation des dispositifs antérieurs, sans concertation. Et débrouille à zot pour tout faire AVANT le 30 juin !

Au SE-UNSA, pour toute ces raisons, **nous sommes opposés à ce pacte**. On accompagnera tous nos adhérents dans **leur refus** mais aussi dans **la signature** de leur lettre de mission (non ce n'est pas contradictoire !), car on sait, que des collègues pourront y voir une opportunité de **reconnaissance de leurs actions déjà effectuées**. On est là, on ne vous lâche pas ! Pas question de faire le jeu du gouvernement qui souhaite diviser pour mieux régner. **ATTENTION** : le gouvernement a tablé sur une grande flexibilité dans la mise en œuvre du pacte à la rentrée mais pas sûr que cela persiste en 2024 !

**Info de dernière minute** : Les enseignants du 2<sup>sd</sup> degré, les CPE, les PsyEN EDO, ainsi que les enseignants du 1<sup>er</sup> degré exerçant dans les établissements d'enseignement spécialisé, les Erea, les Segpa pourront exercer des missions relevant du **pacte du 2d degré**.

**Info de dernière minute 2** : le pacte sera bien sécable (donc les PLP peuvent choisir les missions, de 1 à 6 et dans le désordre !). On ne va pas se mentir, ce sont les chefs d'établissement qui décideront d'accepter ou pas !

**Info de dernière minute 3** : Pas d'effolement, la date de remontée des pactes est repoussée à la TOUSSAINT ! Don con prend son temps avant de se positionner !

[Je me renseigne](#)

## L'Enseignement supérieur....trop privé ?

24,8 % de la population étudiante du supérieur fait le choix des établissements privés HORS contrat. L'UNSA EDUCATION s'inquiète du manque de mixité dans ce nouveau paysage. Même constat dans l'enseignement primaire et secondaire. Malgré les alertes de la cour des comptes, le gouvernement reste sourd et continue à distribuer allègrement les fonds publics vers le privé, sans contrepartie. Cela ne fait qu'accentuer les disparités sociales.

[Je lis l'article](#)

## Le harcèlement – de nouveau, la précipitation !!!

Ce gouvernement est un vrai bulldozer : il ne connaît pas l'adage *Qui va loin, ménage sa monture* !

Le voilà parti en quête de résolution du harcèlement scolaire ! Le secrétaire de l'UNSA EDUCATION, Frédéric MARCHAND revient sur sa rencontre avec le Ministre, Pap N'Diaye, et dévoile les propositions de notre fédération. Sans moyens, on n'y arrivera pas !

[Je lis l'analyse de l'UNSA EDUCATION](#)

## Le socle – de vraies avancées portées par l'UNSA EDUCATION

Vous l'aurez compris, il y a désormais 3 parts à l'ISOE :

- **Part fixe** : celle que tout le monde touche – augmentation de 92, 17 € net /mois
- **Part modulable** : si on est prof principal (dorénavant, TOUS les PP toucheront la même part soit 1476 € brut/an)
- **Part fonctionnelle** : liée au PACTE, elle dépendra du nombre de missions que vous accepterez

**Les autres avancées réclamées par le SE :**

- Augmentation du nombre de promus à la **HORS CLASSE**
- Augmentation du contingent **CLASSE EX**
- Avancement au **hors échelle** à l'ancienneté

*Disparition des viviers 1 et 2 pour l'accès à la classe ex (à partir de 2024)*

[Je consulte le socle selon ma situation](#)

## Quoi qu'il fait mon syndicat ?

*On a pas mal bougé !! On vous dit tout dans ce tableau récapitulatif. L'année prochaine, ce sera visible sur notre site internet avec des photos, promis ! [Je consulte les actions](#)*